



Facture hopital public par un prestataire privé

Par Isi

Bonjour,

Je parle pour quelqu'un qui a fait un examen (IRM), sur ordonnance d'un médecin, dans un hôpital public.

Je passe le fait que c'est la fin de la journée, qu'on l'oublie dans la salle de l'IRM pendant 20 minutes, que le patient sort lui-même de la salle pour demander si y'a quelqu'un, que tout le personnel est rhabillé, clairement on l'avait oublié ...

On nous explique ensuite que c'est un prestataire privé qui a effectué l'examen. On est mis devant le fait accompli, on doit payer pour cet examen. L'ordonnance était faite par une gynéco, et a aucun moment avant l'examen nous avons été prévenu d'un surcout.

Ensuite la facture n'est pas au nom du docteur qui a fait l'examen, le patient ne l'a jamais vu, facile a savoir, elle n'a été examiné que par des femmes et le docteur sur la facture est un homme.

Bref ca fait un peu beaucoup, on ne veut donc pas payer un privé dans un établissement public, sans être prévenu et sans avoir vu le docteur en question.

Aujourd'hui nous avons reçu une mise en demeure du cabinet d'imagerie médicale, pour le paiement de la facture.

Je veux clairement pas payer, et en même temps j'ai le sentiment que quelque chose m'échappe dans cette histoire, je viens donc voir ici si quelqu'un a connu une situation similaire, et éventuellement des conseils sur ce que je dois faire, sur ce qui va se passer si je paye pas.

Merci d'avance pour votre temps.